

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 64/52/SPCG accordant à M. Paul Ghaleb un permis d'occupation provisoire sur un terrain sis à Ambouli et contigu au T. F. n° 448 .

n° 64/52/SPCG

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
6 mai 1964

Numéro JO  
n° 5 du 01/07/1964

Date du numéro  
1 juillet 1964

### TEXTE INTÉGRAL

Il est accordé à M. Paul Ghaleb, demeurant à Djibouti, un permis d'occupation provisoire sur un terrain, d'une superficie de 2.000 mètres carrés environ, sis à Ambouli et contigu au titre foncier n° 448, pour y installer une bétonneuse et fabriquer des matériaux de construction. Ledit terrain tel au surplus qu'il est figuré au plan joint au présent arrêté.